

« Des films, un rallye maths et des jeux pour l'IME Jean-Jaurès d'Arras », La Voix du Nord, 06 décembre 2020

Par CLAIRE COURBET



Rachel, Matéo (côte à côte) et Adrien profitent des jeux achetés grâce aux subventions du Noël des déshérités.

Grâce aux subventions du Noël des déshérités, l'institut médico-éducatif (IME) Jean-Jaurès à Arras a pu monter plusieurs projets (courts-métrages, rallye mathématiques) et faire découvrir aux enfants des jeux intemporels ou nés de la dernière tendance.

1. DES COURTS-MÉTRAGES

De petits films à l'occasion de plusieurs éditions du festival du court-métrage d'Arras. Voilà ce qu'a permis la première subvention accordée par le Noël des déshérités à l'institut médico-éducatif (IME) Jean-Jaurès, à Arras (association La Vie active). L'établissement accueille des adolescents et jeunes adultes, avec des troubles des fonctions cognitives, et des enfants présentant des troubles du spectre autistique. « On a la chance d'avoir du matériel, l'intendance répond à la plupart de nos besoins, mais quand on monte un projet spécifique comme celui-là, ça demande beaucoup plus d'argent, alors, les subventions sont les bienvenues », explique Blandine Delabre, professeure des écoles spécialisée, travaillant au sein de l'IME, précisant que « les subventions du Noël sont les seules que j'arrivais à obtenir ».

2. UN RALLYE MATHÉMATIQUES

Après une subvention en 2009, qui a permis à l'IME d'obtenir un petit caméscope, un appareil photo et des micros, un deuxième dossier a été rempli deux ans plus tard, cette fois pour organiser un rallye mathématiques à travers des jeux et du matériel pédagogique. Au programme, mise en place de stratégie, utilisation de vocabulaire géométrique, concentration...

« Il y avait trois épreuves au sein de l'IME tout au long de l'année, et une rencontre finale entre plusieurs IME. On avait besoin de beaucoup de jeux, car il y avait beaucoup d'enfants », raconte la professeure. Une fois le projet terminé, les jeux se transmettent de classe en classe et d'enseignant en enseignant. « Ils ne dorment pas dans une armoire, on en prend soin. »

3. DES JEUX ADAPTÉS

La dernière subvention demandée par l'IME, en 2019, fait suite à la création d'un pôle dédié aux enfants entre 5 et 15 ans, présentant un trouble du spectre autistique, le matériel dont ont besoin ces élèves n'étant pas le même que celui des adolescents aux troubles des fonctions cognitives. « On est plutôt sur des jeux comme des Lego par exemple. On a également pu financer une petite console pour qu'ils puissent développer leur motricité (...), la coopération et l'interaction, ce qui est très important », explique Blandine Delabre.

S'ils ont un aspect pédagogique, ces jeux permettent aussi aux enfants de l'IME d'accéder « à ce qu'on propose aux autres jeunes ordinaires , ça leur permet de se sentir inclus dans la société des jeunes de leur âge ».